

ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

TARIFS SRH COMMENSAUX ET ELEVES HORS FORFAIT

Personnels cat C Région	2,80 €
Personnels cat A & B Région	6,00 €
Autre personnels cat C	3,35 €
Personnels cat A et B Etat	6,00 €
Stagiaires Greta ou CFPPA, contrat de professionalisation	4,85 €
Personnes extérieures	8,95 €
Elèves ou apprentis au ticket	4,85 €
Repas exceptionnels - 3 tarifs selon la prestation	8,95 € / 17,85 € / 26,75 €
Petit déjeuner ou collations	2,50 €
Petit déjeuner ou collations améliorés	3,75 €
Nuitées exceptionnelles apprenants (élèves, stagiaires GRETA ou CFPPA) et apprentis hors prestations de blanchisserie et petit déjeuner	11,00 €
Forfait chambre d'internat (personnel de l'établissement, inspecteurs de l'éducation nationale...) au mois hors blanchisserie et petit déjeuner	200,00 €
Nuitées exceptionnelles en chambre d'internat (professeurs...) hors prestations de blanchisserie et petit déjeuner	35,00 €

Participation aux charges communes =

- 20% des recettes des DP, élèves et apprentis au ticket, commensaux sauf agents Région catégorie C, hôtes de passage, repas stagiaires, à la prestation, petits déjeuners ou collations, repas invités pris en charge par ALO
- 35% des recettes provenant des internes ou des hébergements divers

Contribution à la rémunération des personnels =

- 21% de toutes les recettes (repas et nuitées) sauf repas des personnels cat C Région et Etat et achat de badge